



Formation qualifiante pratique des assistants officiels pour l'inspection *ante mortem* et *post mortem* (AO Viandes)

1. Rappel des faits :

Outre le cours théorique de 7 jours (organisé par l'OSAV), il faut suivre 13 jours de formation pratique et une phase d'approfondissement de 80 jours pour obtenir le certificat de capacité d'AO Viandes. Les centres de formation qualifiante reconnus par la commission d'examens doivent veiller à ce que les stagiaires soient supervisés par un vétérinaire officiel. L'AO Viandes doit également suivre une formation qualifiante sur les processus de travail spécifiques sur le lieu de travail.

2. Plan de formation qualifiante :

Les activités suivantes doivent être réalisées en détail et les connaissances suivantes doivent être acquises :

Détail de l'activité :	Nb de jours :
Réaliser l'inspection <i>ante mortem</i> , y compris l'inspection à la livraison pour les animaux de l'espèce bovine (triage)	
Réaliser l'inspection <i>ante mortem</i> , y compris l'inspection à la livraison pour les animaux de l'espèce porcine (triage)	
Réaliser l'inspection <i>ante mortem</i> d'au moins une des espèces suivantes : petits ruminants, chevaux, volailles, lapins.	
Après instruction du vétérinaire officiel responsable, réaliser de manière indépendante l'inspection <i>post mortem</i> des porcs sur la chaîne d'abattage	

Après instruction du vétérinaire officiel responsable, réaliser de manière indépendante l'inspection <i>post mortem</i> des bovins / veaux, ovins sur la chaîne d'abattage	
Réaliser l'examen de dépistage de <i>Trichinella</i> , y compris l'échantillonnage, le traitement des échantillons et l'évaluation sur au moins 200 animaux abattus	
Sous la direction du vétérinaire officiel responsable : formation à l'évaluation d'un plan d'autocontrôle sur la base d'un exemple pratique	
Approfondissement pratique	
TOTAL nombre de jours de stage et de phase d'approfondissement	

3. Confirmation de stage

Les soussignés confirment que la formation qualifiante a été effectuée conformément au plan de formation qualifiante ci-dessus.

	Nom, prénom	Signature	Lieu ; date :
Vétérinaire officiel superviseur :			
Stagiaire :			